

Réponse DAI 24-25.373

1. Tous les documents et données relatifs à la prévalence des différents troubles mentaux (dépression, anxiété, épuisement professionnel, etc.) chez les agriculteurs québécois ces cinq dernières années (2019-2024).

Réponse :

L'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP 2020-2021) permet de documenter certains indicateurs liés aux travailleurs du secteur « agriculture, foresterie, pêche et chasse ». Nous vous présentons ci-dessous les résultats de trois indicateurs pertinents pour cette activité économique :

Proportion des travailleurs se situant à un niveau élevé à l'échelle de détresse psychologique liée à leur emploi principal actuel pour l'ensemble du Québec	
Activité économique	Proportion brute (%)
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	16,3

- La Proportion des travailleurs se situant à un niveau élevé à l'échelle de détresse psychologique liée à leur emploi principal ne se distingue pas de manière significative de la majorité des autres secteurs d'activités économiques. Les secteurs qui se distinguent présentent une proportion plus élevée de détresse psychologique.

Proportion des travailleurs ayant des idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois		
Idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois	Activité économique	Proportion brute (%)
Oui	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	** 57,0
Non	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	15,2

Note : ** : Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif et le résultat doit être interprété avec prudence.

- La proportion de travailleurs ayant eu des idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois dans le secteur « agriculture, foresterie, pêche et chasse » ne présente pas de différence statistiquement significative par rapport aux autres catégories.

Proportion des travailleurs selon le niveau d'exigences psychologiques au travail, à leur emploi principal actuel, pour l'ensemble du Québec.		
Niveau d'exigences psychologiques au travail	Activité économique	Proportion brute (%)
Faible	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	** 5,2
Modéré	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	** 11,4
Élevé	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	37,4

Note : ** : Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif et le résultat doit être interprété avec prudence.

- La proportion de travailleurs du secteur « agriculture, foresterie, pêche et chasse » présentant un niveau élevé d'exigences psychologiques au travail ne se distingue pas de manière statistiquement significative par rapport aux autres catégories.
- Il en va de même pour ceux ayant un faible niveau d'exigences psychologiques.
- En ce qui concerne le niveau modéré, la proportion ne se distingue pas de manière significative de la plupart des autres secteurs d'activités économiques. Les secteurs qui se distinguent présentent une proportion plus élevée.

Source de données des tableaux : Fichier maître de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), cycle 2020-2021, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec.

Rapport de l'onglet Plan national de surveillance produit par l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec.

2. **Tous les documents et données identifiant et analysant les facteurs de risque associés aux troubles mentaux chez les agriculteurs, tels que l'isolement social, les difficultés financières, les conditions de travail et les événements climatiques extrêmes ces cinq dernières années (2019-2024).**

Réponse : Nous n'avons pas d'information pour répondre à la demande.

3. **Tous les documents et données relatifs du nombre de suicides rapportés chez les agriculteurs ces cinq dernières années (2019-2024).**

Réponse : Les données dont nous disposons actuellement ne permettent pas de mesurer le taux de suicide selon la profession exercée par la personne qui s'est enlevé la vie.